



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8878^e séance

Jeudi 14 octobre 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Kimani/M ^{me} Toroitich.	(Kenya)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Geng Shuang
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie.	M. Polyanskiy
	France.	M ^{me} Gasri
	Inde.	M. Tirumurti
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Niger.	M. Aougi
	Norvège	M ^{me} Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Gonsalves
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M ^{me} Tra Phuong Nguyen

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M. Ramesh Rajasingham, Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint par intérim des secours d'urgence au Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M^{me} Maysaa Abdulrahman Shujaa Al-Deen, chargée de recherche au Center for Strategic Studies (Centre d'études stratégiques) de Sanaa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Depuis mon exposé au Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/PV.8854), je me suis entretenu avec de nombreux acteurs yéménites, régionaux et internationaux. Dans toutes ces consultations, je me suis concentré sur la question de savoir comment avancer vers un règlement politique durable propre à mettre fin au conflit. J'ai demandé à mes interlocuteurs d'évaluer ce qui avait fonctionné, ou non, dans le passé, et de me donner leur avis sur la voie à suivre. Les États Membres ont renouvelé leur appui aux efforts de l'ONU, ce dont je leur suis reconnaissant.

Dans mes conversations, les Yéménites ont tous, sans exception, mis en avant la nécessité de mettre fin à la guerre. Ils ont également souligné qu'il était urgent de répondre aux préoccupations économiques et humanitaires, notamment en stabilisant l'économie, en améliorant la prestation des services de base et en facilitant la liberté de circulation, tant à l'intérieur du pays que pour y entrer et en sortir. Les Yéménites, quelle que soit leur obédience, ont également reconnu que leur pays ne pouvait être dirigé efficacement par un groupe unique et, que le pluralisme était la condition d'une paix durable.

Les Yéménites, hommes et femmes, que j'ai rencontrés m'ont fait part des inquiétudes que leur inspirent les conséquences à long terme du conflit. Ils constatent une érosion systématique de leurs droits fondamentaux, ainsi que des institutions de l'État. Ils s'inquiètent pour toute une génération d'enfants traumatisés par la guerre et privés d'une éducation de base. Depuis le début du conflit, les infrastructures civiles ont été endommagées, et il faudra probablement des décennies pour les réparer. Mettre fin à la guerre n'est donc qu'une première étape, mais une étape indispensable pour un long rétablissement qui implique de panser des blessures sociétales s'aggravant au fil des jours de conflit.

Il existe néanmoins un espoir, sur lequel nous devons continuer de faire fond. Les représentants des jeunes de tout le Yémen ont insisté auprès de moi sur le rôle de catalyseur d'un changement politique positif que joue la nouvelle génération. Dans mes entretiens avec les femmes yéménites, elles ont montré une détermination inébranlable à faire entendre leur voix tandis que l'avenir de leur pays est façonné, et elles doivent avoir tout notre appui. De leur inclusion dans les pourparlers politiques à la levée des obstacles qui empêchent leur pleine participation à la vie civique, politique et économique, les demandes légitimes des femmes et des jeunes yéménites doivent être satisfaites par toutes les parties à ce conflit.

Ce n'est un secret pour personne que des écarts séparent les Yéménites avec lesquels j'ai engagé le dialogue. Le déficit de confiance entre les parties belligères, déjà profond, se creuse encore. J'ai rencontré le Gouvernement yéménite à Riyad et à Aden, et je me suis entretenu avec Ansar Allah à Mascate. Les préoccupations relatives à la chronologie des étapes intermédiaires envisageables continuent d'éclipser la nécessité de commencer à discuter des paramètres d'un règlement politique global du conflit.

De mon point de vue, et je le leur ai dit, il faut, certes, progresser sans délai sur les questions humanitaires et économiques pressantes, mais une solution durable ne pourra être obtenue que par un règlement politique global négocié. Dans tous mes échanges, j'ai été clair sur le fait qu'il ne devait y avoir aucune condition préalable à ces discussions politiques urgentes. De plus, les mesures humanitaires ne doivent pas être utilisées comme levier politique. Dialogue et compromis sont les seules voies d'un progrès durable. De mon côté, je reste à la disposition de celles et ceux qui souhaitent s'y engager.

Dans mes conversations, j'ai également été clair sur le fait qu'il est capital de prendre des mesures visant à atténuer l'incidence immédiate du conflit sur les civils. Les salaires doivent être payés ; les routes à Taëz, Mareb et ailleurs doivent être ouvertes. Les restrictions imposées sur l'importation de carburant et de marchandises par le port de Hodeïda doivent être levées, et le carburant à usage civil doit être disponible sans restriction. L'aéroport de Sanaa doit être ouvert aux vols civils. Voilà des mesures qui pourraient sensiblement et immédiatement améliorer la vie des Yéménites. La responsabilité de traiter ces questions urgentes incombe aux parties. Je nourris l'espoir qu'elles y seront fermement encouragées par la communauté internationale, notamment les États Membres de la région. L'ONU est prête à jouer son rôle.

Depuis mon dernier exposé, l'escalade militaire sur le terrain a pris une tournure alarmante. Mareb et ses environs, notamment Chaboua et Beïda, restent l'épicentre de la guerre. Comme nous allons l'entendre de la bouche de mon collègue, le Sous-secrétaire général par intérim Rajasingham, la situation empire de jour en jour pour les civils, dont des milliers ont été contraints de fuir en quête de sécurité ces dernières semaines. Je rappelle à toutes les parties au conflit l'obligation qui leur incombe de respecter le droit international humanitaire et de protéger les civils et les infrastructures civiles.

L'encerclement du district d'Abdiya dans le sud de Mareb se poursuit depuis près d'un mois, laissant des milliers de personnes dans une situation désespérée. Comme cela a été dit maintes fois au Conseil de sécurité, l'escalade militaire d'Ansar Allah à Mareb doit cesser. Le Secrétaire général lui-même suit de près l'évolution de la situation à Abdiya. Je renouvelle l'appel de l'ONU à toutes les parties pour qu'elles facilitent un accès humanitaire sûr, rapide et durable aux zones touchées. Je suis également très préoccupé par l'évolution de la situation militaire et autres incidents survenus ailleurs au Yémen. La poursuite des combats accroît la probabilité de voir des civils blessés ou tués par des tirs indirects, des missiles et des frappes aériennes. J'exhorte toutes les parties à réduire les tensions.

Le conflit continue de laisser un héritage tragique et généralisé de violations des droits de l'homme. Ces dernières semaines, nous avons été témoins d'exécutions publiques, de disparitions forcées, de meurtres et de l'utilisation de balles réelles contre des manifestants dans plusieurs régions du pays. L'absence de responsabilité et l'impunité ont entamé la confiance des Yéménites dans

la possibilité d'une coexistence pacifique et d'un avenir dans lequel les droits de toutes et de tous seraient respectés. Dans ce contexte, il est regrettable que le mandat du Groupe d'éminents experts sur le Yémen n'ait pas été renouvelé. L'ONU continuera néanmoins d'insister sur l'application du principe de responsabilité dans ce pays.

La semaine dernière, je me suis rendu à Aden, où j'ai rencontré le Premier Ministre Maëen Abdulmalek Saeed, des responsables locaux et des représentants de diverses composantes politiques, ainsi que des membres de la société civile et des défenseurs des droits des femmes. Je me suis félicité du retour du Premier Ministre à Aden, qui constitue une étape importante pour renforcer le fonctionnement des institutions de l'État et répondre au besoin urgent de relancer l'économie et de fournir les services de base. Des améliorations durables ne seront toutefois possibles que si les acteurs politiques dépassent les clivages politiques pour œuvrer de concert. À Aden, j'ai également pris le temps d'écouter les nombreux points de vue des Yéménites vivant dans le sud du pays. Comme je l'ai dit dans mon premier exposé, on ne peut pas les ignorer, et ces discussions doivent se poursuivre.

À cet égard, j'ai également insisté auprès du Gouvernement yéménite et du Conseil de transition du Sud sur l'importance de mettre en œuvre l'Accord de Riyad pour rétablir la stabilité dans les provinces du Sud. Les graves incidents de sécurité survenus récemment dans le sud, dont une tentative d'assassinat de représentants du Gouvernement, illustrent cette situation intenable.

À Hodeïda, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) poursuit ses efforts inlassables de dialogue avec les parties afin de réactiver le travail du Comité de coordination du redéploiement. L'ONU exhorte les parties à renouveler sans plus attendre leur engagement en faveur du Comité, qui reste le seul cadre viable pour assurer une désescalade durable, atténuer les répercussions de la violence sur les civils et améliorer la situation humanitaire. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour saluer les contributions du général de corps d'armée Guha, dont le mandat à la tête de la MINUAAH s'est achevé au début de ce mois. Il s'est attaché à aider les parties à mettre en œuvre l'Accord sur Hodeïda dans des circonstances politiques et logistiques difficiles, et il mérite notre gratitude et notre reconnaissance.

Pour l'avenir, un règlement politique global négocié s'impose pour mettre fin à la violence une bonne fois pour toutes. Les priorités politiques, de sécurité et

économiques essentielles devront être prises en compte. Un règlement politique global doit viser à restaurer et à réunifier les institutions de l'État et à ouvrir la voie à la reprise et au développement économiques. Pour inscrire la paix dans le long terme, on ne peut faire l'impasse sur la nécessité d'assurer une gouvernance responsable, la justice, l'application du principe de responsabilité et l'état de droit, pas plus que sur la promotion et la protection de l'ensemble des droits humains des Yéménites.

Je poursuivrai mes consultations avec les Yéménites et d'autres personnes sur la voie à suivre pour parvenir à un règlement politique inclusif. Ne nous berçons pas d'illusions : la tâche sera ardue et compliquée et elle prendra du temps, mais on ne peut en faire l'économie. Ces dernières semaines ont illustré la tension qui existe entre la progression de la guerre et l'effondrement économique, d'une part, et le temps qu'il faut pour concevoir et se concerter sur une voie réalisable pour aller de l'avant, d'autre part.

Mon objectif est de parvenir à un accord sur la manière de progresser. Un tel accord requerra l'appui des membres du Conseil de sécurité, des États de la région et de la communauté internationale dans son ensemble. Je compte également sur le soutien du Conseil pour faire comprendre aux parties belligérantes qu'il est de leur responsabilité de se rencontrer et de dialoguer sérieusement sous les auspices de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, la crise humanitaire au Yémen continue de s'aggraver. Plus de 20 millions de personnes, soit deux tiers de la population, ont besoin de l'aide des organismes humanitaires. La cause la plus immédiate de ces souffrances est la guerre. Ces dernières semaines, le conflit s'est intensifié. Pourtant, un cessez-le-feu et tous les avantages qui en découleraient restent insaisissables.

Dans le même temps, l'économie du Yémen s'effondre, laissant démunies des millions de personnes. Cet effondrement est le résultat direct de la guerre et, plus indirectement, la conséquence des incitations perverses que la guerre a créées. Pris au piège de la violence et ayant moins de possibilités de subvenir à leurs besoins, des millions de Yéménites se tournent vers les

organisations humanitaires pour obtenir de l'aide. Le travail de celles-ci est toutefois sur le point de devenir beaucoup plus difficile au Yémen, principalement parce qu'elles commencent une fois de plus à manquer d'argent.

Je concentrerai mes remarques aujourd'hui sur les trois points suivants : l'exacerbation du conflit et de l'instabilité, l'effondrement économique et les opérations d'aide, et ce que cela signifie pour les civils.

Les violences vont croissant au Yémen, et non l'inverse. Au cours des dernières semaines, les forces houthistes ont intensifié leur offensive brutale contre Mareb, s'emparant de davantage de territoires dans cette province ainsi que de régions attenantes dans la province de Chaboua.

À Aden, des affrontements entre groupes armés rivaux ont également éclaté au début du mois, entraînant plusieurs jours de violence, qui ont provoqué la fermeture de certaines parties de la ville et suscité de graves inquiétudes pour l'avenir.

Les combats, les bombardements et les frappes aériennes se sont également poursuivis à Saada, Haggé et Hodeïda et le long de près de 50 autres lignes de front.

Les conséquences sur les civils sont dévastatrices. Les hostilités de septembre ont tué ou blessé 235 civils dans tout le pays, ce qui représente près de huit personnes par jour, soit le deuxième chiffre le plus élevé depuis deux ans.

Les combats à Mareb font payer un tribut particulièrement lourd aux civils. Le mois dernier, près de 10 000 personnes ont été déplacées dans la province, le chiffre le plus élevé depuis le début de l'année. Depuis fin septembre, les forces houthistes encerclent le district d'Abdiya, dans le sud-ouest de Mareb, qui abrite près de 35 000 civils, dont beaucoup s'y étaient réfugiés pour échapper aux combats dans d'autres régions.

Plusieurs attaques récentes ayant fait de nombreuses victimes ont également choqué le monde, notamment une attaque au missile à Mareb le 3 octobre, attribuée aux forces houthistes, qui a tué trois enfants et blessé 21 autres civils.

Toutes les parties au conflit doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment en veillant en tout temps à épargner les civils et les biens civils tout au long des opérations militaires.

De même, les parties sont tenues de faciliter l'accès humanitaire. Les organismes d'aide ont besoin d'un accès sûr, rapide et durable à toutes les populations touchées à Mareb et ailleurs.

Nous exhortons également toutes les parties à garantir la liberté de mouvement des civils, y compris un passage sûr pour ceux qui fuient les zones de conflit.

Comme l'Envoyé spécial, nous sommes nous aussi profondément préoccupés par les violations systématiques des droits de l'homme que le conflit alimente, notamment l'exécution choquante de neuf personnes par les autorités houthistes à Sanaa le mois dernier à la suite de procédures qui ne semblent pas avoir respecté les normes d'un procès équitable ou de procédure régulière qu'impose le droit international.

Le droit international exige que les auteurs de violations graves soient amenés à en répondre. Dans ce contexte, il est regrettable que le mandat du Groupe d'éminents experts, la seule entité internationale indépendante chargée d'enquêter sur la situation des droits de l'homme au Yémen et d'élaborer des rapports publics à cet égard, n'ait pas été renouvelé la semaine dernière.

Si les conflits et l'instabilité menacent la vie des civils, les moyens de subsistance sont également menacés. Comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, en août (voir S/PV.8840), c'est l'effondrement économique du Yémen qui est à l'origine de la plupart des besoins dans le pays, y compris le risque de famine. Parce que presque tout doit être importé, les gens et les entreprises sont extrêmement vulnérables face à la fluctuation des prix mondiaux, en particulier les taux de change et les taxes à l'importation. La devise yéménite s'échange aujourd'hui à 1 270 rials pour 1 dollar à Aden ; ce qui veut dire que sa valeur actuelle est presque six fois moindre qu'avant la guerre.

Dans le même temps, la quantité de produits de première nécessité qui accèdent aux principaux ports est en baisse. À Hodeïda et Salif, les importations commerciales de denrée alimentaires en septembre étaient de 8 % inférieures à la moyenne de l'année dernière. Les importations de pétrole ont connu une baisse alarmante de 64 %.

Plusieurs mesures immédiates pourraient être prises pour contrer l'effondrement économique du Yémen et réduire la pression que subissent le peuple yéménite et les organismes d'aide qui tentent de lui porter secours. Des injections de devises étrangères par l'intermédiaire de la Banque centrale permettraient de faire baisser rapidement les prix, comme ce fut le cas par le passé.

Le Gouvernement est disposé à collaborer avec tous les acteurs pour élaborer un programme efficace à cette fin.

Il est également temps d'assouplir les contraintes sur la vie économique. Il faut pour cela veiller à ce que tous les ports yéménites soient pleinement ouverts, notamment en levant les restrictions à l'importation à Hodeïda et Salif. Cela signifie également qu'il faut payer les salaires des fonctionnaires, dont dépend un quart de la population et qui sont également essentiels pour maintenir à flot des services essentiels tels que la distribution d'eau, l'assainissement, les soins de santé et l'éducation. Il importe également de prendre des mesures pour éliminer d'autres obstacles à l'activité commerciale, notamment en émettant des obligations pour faire baisser les primes d'assurance qui font augmenter le prix des importations, et en élargissant la portée des programmes de retrait des mines et d'autres explosifs éparpillés dans le pays.

Des propositions réalisables ont été faites en vue d'atteindre tous ces objectifs. Ces mesures auraient un effet à la fois rapide et transformateur. L'ONU est très désireuse d'aider.

Dans l'intervalle, nous restons concentrés sur l'opération humanitaire. Les organismes d'aide portent actuellement secours à près de 13 millions de personnes dans le pays, ce qui représente une hausse d'environ 3 millions de personnes au cours des derniers mois. Nous estimons que cette augmentation a considérablement restreint le risque immédiat de famine à grande échelle. C'est une réussite importante qui est directement liée au fait que les fonds versés par les donateurs ont augmenté au cours des derniers mois. Cette générosité a un impact énorme.

Mais malheureusement, cette réussite pourrait être de courte durée, car les organismes d'aide n'ont pas assez d'argent pour continuer de fournir la quantité d'aide nécessaire. Au cours des semaines et des mois à venir, jusqu'à 4 millions de personnes pourraient être touchées par une baisse de l'aide alimentaire. Ce nombre pourrait atteindre 5 millions d'ici la fin de l'année.

Le financement de l'approvisionnement en eau et des hôpitaux s'épuisera également d'ici la fin de novembre. Les programmes relatifs à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène n'ont reçu que 12 % des fonds dont ils ont besoin cette année ; les programmes de santé n'ont reçu que 15 % de ces fonds. Des déficits similaires persistent en ce qui concerne le logement et dans d'autres secteurs.

Nous appelons chacun à faire tout son possible pour maintenir la dynamique que nous avons générée au cours des derniers mois afin d'éloigner le spectre de la famine. Il faut pour cela augmenter immédiatement l'appui à tous les acteurs humanitaires au Yémen et – ce qui est crucial – mettre tout en oeuvre pour que le niveau d'appui ne diminue pas l'année prochaine.

Les organismes sont déterminés à jouer leur rôle pour aider les donateurs à maintenir leur appui. Au cours des prochains mois, nous publierons une évaluation impartiale des besoins nationaux et un plan d'intervention basé sur des preuves pour 2022. L'appui continu des membres du Conseil sera essentiel dans ce contexte, et nous les tiendrons informés de nos progrès.

Peut-être plus encore que tout ce que je viens de décrire, le Yémen a besoin d'une solution politique pour mettre fin à la guerre. Nous appuyons tout ce que vient de dire l'Envoyé spécial dans son exposé. Un cessez-le-feu national, sans préconditions, serait un excellent point de départ.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Al-Deen.

M^{me} Al-Deen (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'entretenir le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation politique et économique dans mon pays, le Yémen, qui est déchiré par une guerre interne et régionale multilatérale, laquelle a été déclenchée par un coup d'État commis par les houthistes armés en septembre 2014, et exacerbée par une intervention militaire extérieure dirigée par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis en mars 2015.

Je souhaite en premier lieu appeler l'attention du Conseil sur l'escalade sans précédent des opérations militaires du fait de l'attaque armée lancée par les houthistes contre la province de Mareb, dans l'est du Yémen, où vivent près de 2 millions de personnes, dont la plupart sont des déplacés. Une grande partie de ces personnes déplacées l'ont été plusieurs fois depuis le début de la guerre. Les affrontements armés se rapprochent, et certaines personnes déplacées n'ont nulle part ailleurs où aller chercher refuge.

En outre, la ville de Mareb approvisionne l'ensemble de la République du Yémen en électricité et en gaz domestique. Alors que les combats se rapprochent des champs pétrolifères et de gaz, ils menacent la

situation humanitaire dans tout le pays, et pas simplement dans la ville. Ces combats incessants ont des conséquences humanitaires désastreuses ainsi que des conséquences militaires et politiques. Ils pourraient propager la guerre dans d'autres régions du Yémen et miner des perspectives de paix déjà limitées. Il importe donc que la communauté internationale agisse d'urgence et fasse pression pour que les combats cessent.

Depuis le début de la guerre au Yémen il y a sept ans, il est devenu commun de décrire la situation sur place comme la pire crise humanitaire au monde. Alors que la guerre continue, la souffrance humaine est alimentée par l'effondrement du système monétaire et la détérioration des conditions économiques.

Je vais mettre l'accent sur deux points – les situations humanitaire et économique – parce qu'il reste beaucoup à faire pour atténuer la souffrance au Yémen.

Non seulement le Yémen est en proie à une des pires crises humanitaires au monde, mais la réponse internationale y est également l'une des pires jamais apportées à une crise humanitaire. Les recherches que nous menons au Centre d'études stratégiques de Sanaa ont fait ressortir une série de déséquilibres profonds dans le processus de secours, car une grande partie de la population yéménite est sous le contrôle des houthistes armés, qui saisissent systématiquement l'aide et l'utilisent à leur avantage.

En ce qui concerne les zones contrôlées par le Gouvernement internationalement reconnu, d'autres problèmes se posent, notamment la faiblesse des institutions gouvernementales, les obstacles bureaucratiques et les obstacles physiques qu'imposent les nombreuses milices, qui limitent les déplacements et les mouvements du personnel humanitaire. À cela s'ajoute l'incapacité des organisations de secours internationales à engager des efforts adéquats et transparents pour faire en sorte qu'un minimum d'aide parvienne aux Yéménites dans le besoin. Il existe également des obstacles causés par les règles et les mécanismes des Nations Unies. En conséquence, les opérations de secours au Yémen doivent être réévaluées d'urgence et mises face à leurs responsabilités afin de réduire les risques de gaspillage et de détournement des fonds réservés à l'aide humanitaire.

Il y a plusieurs mois, les autorités du Royaume d'Arabie saoudite ont décidé de renvoyer des travailleurs yéménites dans le sud du pays sans leur donner une explication claire ou convaincante pour cette sanction collective. Le Royaume d'Arabie saoudite est partiellement

revenu sur cette décision, mais elle fait malheureusement partie d'une succession de politiques saoudiennes adoptées au cours des dernières années à l'encontre des travailleurs yéménites. Il convient de noter que dans le contexte de la guerre, les expatriés sont devenus la première, et presque la seule, source de revenus concrets après la cessation presque totale des exportations de pétrole et de gaz. La plupart de ces expatriés se trouvent dans le Golfe, en particulier au Royaume d'Arabie saoudite, où travaillent plus d'un million de Yéménites. La baisse du nombre de Yéménites résidant en Arabie saoudite et le harcèlement dont font l'objet ceux qui restent sur place ont des répercussions sur les conditions de vie de millions de Yéménites dans leur pays, et ils ont exacerbé la crise humanitaire au Yémen.

Je tiens à souligner que tous les États du Golfe sont directement ou indirectement impliqués dans la guerre au Yémen. Ils ont donc une double responsabilité éthique et politique à l'égard de leur voisin, le Yémen, s'agissant d'atténuer les effets de la guerre. Ces pays doivent au minimum ouvrir leurs portes aux travailleurs yéménites, en particulier sachant qu'ils continuent de faire appel à des millions de travailleurs étrangers.

Une guerre économique a éclaté durant le conflit. Il existe un vaste réseau de personnes qui profitent de la poursuite de cette guerre. Parce qu'on n'a pas tenu compte de cet aspect de la guerre au Yémen, les conditions économiques et de vie continuent de se détériorer. Il importe de rappeler que c'est en mai 2019, à Amman, que s'est tenu le dernier cycle de négociations économiques organisé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. Il reste encore beaucoup à faire pour trouver des solutions économiques durables qui permettent de répondre aux besoins de certains membres de la population et qui leur permettent de vivre dans la dignité. Le Conseil peut promouvoir des mesures économiques efficaces qui contribuent véritablement à atténuer les souffrances du peuple yéménite. Ce sont des questions urgentes qui ne peuvent pas attendre la fin de la guerre.

Par conséquent, je voudrais présenter au Conseil de sécurité quelques recommandations concrètes qui peuvent contribuer à enrayer la détérioration de la situation humanitaire et économique.

Premièrement, le Conseil doit adopter une résolution internationale appelant à une désescalade de la situation économique et demandant à l'Envoyé spécial de relancer immédiatement les négociations économiques afin d'assurer la réunification de la Banque centrale du Yémen. La résolution doit également imposer

des sanctions intelligentes à toute partie qui entrave la réalisation de cet objectif ou qui prend des mesures qui renforcent les divisions financières dans le pays.

Deuxièmement, le Conseil doit évaluer et mettre en place des mécanismes de coordination et de contrôle des opérations de secours et assurer leur financement. Jusqu'à présent, seulement 55 % des contributions annoncées ont été décaissés. La communauté internationale doit contraindre les organisations internationales à mettre en œuvre les résultats du Sommet mondial sur l'action humanitaire concernant l'aide humanitaire.

Troisièmement, le Conseil doit atténuer l'isolement financier des banques yéménites afin qu'elles puissent se connecter au système financier mondial, pour faciliter l'importation de matériaux de base. Cela contribuerait à mettre fin aux flux financiers informels.

Quatrièmement, le Conseil doit adopter une approche globale pour soutenir le système de santé du Yémen, qui est fragile, et garantir la livraison de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans toutes les régions du pays. Il convient de noter que seulement 1 % de la population yéménite a reçu le vaccin contre la COVID-19, ce qui reflète le faible engagement de la communauté internationale à l'égard du Yémen.

Cinquièmement, il faut cesser d'approvisionner les parties belligérantes en armes. En outre, le Conseil doit relancer le cadre international de responsabilité et de surveillance, en particulier à la suite de la récente et malheureuse décision du Conseil des droits de l'homme de ne pas renouveler le mandat du Groupe d'éminents experts sur le Yémen. Le Conseil, au moyen de ses résolutions et des autres outils à sa disposition, doit faire pression sur le Royaume d'Arabie saoudite et ses alliés pour qu'ils prennent certaines mesures.

La première mesure est qu'il faut cesser immédiatement d'expulser et de réprimer les travailleurs yéménites sur le marché du travail du Golfe, en général, et sur le marché du travail saoudien, en particulier, et de cesser de les exclure des politiques de saoudisation et de leur imposer des amendes pour double résidence. En outre, le Royaume d'Arabie saoudite doit améliorer les conditions des travailleurs yéménites en situation irrégulière, en tenant compte de l'accord historique conclu entre les deux pays. Tout cela doit se faire dans un cadre global de politiques préférentielles pour les travailleurs yéménites en Arabie saoudite et dans tous les autres pays du Golfe.

La deuxième mesure est qu'il faut ouvrir immédiatement toutes les frontières terrestres, maritimes et aériennes du Yémen, y compris l'aéroport de Sanaa, et lever les restrictions à l'entrée et à la sortie des produits de base.

La troisième mesure est que l'Arabie saoudite, en partenariat avec les Émirats arabes unis, doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour reconstruire les zones qui sont sous le contrôle des forces yéménites alliées et lancer des projets vitaux dans divers secteurs, notamment le secteur énergétique. En outre, il faut effectuer un dépôt auprès de la Banque centrale du Yémen pour contribuer à stabiliser la monnaie yéménite.

Simultanément, le Conseil doit contraindre le Gouvernement yéménite à prendre certaines mesures.

La première est qu'il faut payer intégralement les salaires de tous les fonctionnaires du Yémen, y compris ceux des résidents des zones contrôlées par les houthistes. Depuis le transfert de la Banque centrale à Aden en 2016, le Gouvernement n'a pas tenu sa promesse de continuer à payer les salaires des fonctionnaires.

La deuxième mesure est qu'il faut mettre en œuvre de véritables réformes en ce qui concerne la structure et la direction de la Banque centrale, ainsi que les institutions fiscales, et prendre des mesures pour promouvoir la transparence et l'application du principe de responsabilité afin d'enrayer la corruption massive au sein du Gouvernement.

Le Conseil doit également imposer certaines mesures nécessaires aux houthistes, notamment par l'intermédiaire de leurs alliés à Téhéran et de leurs amis à Mascate, premièrement, pour qu'ils cessent immédiatement leurs opérations militaires à Mareb et lèvent le siège des villes et des zones résidentielles à Taëz, à Mareb et à Beïda ; deuxièmement, pour les contraindre à lever les obstacles aux activités humanitaires et de secours liés à la COVID-19, à accepter les doses de vaccin fournies par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et à les distribuer équitablement à tous les Yéménites ; et troisièmement, pour les contraindre à dissoudre immédiatement des institutions de l'économie de la guerre telles que le Conseil suprême de la direction et de la coordination des affaires humanitaires, l'institution chargée de la zakat et d'autres institutions qui ont été établies par les dirigeants du mouvement houthiste.

Je voudrais exprimer de nouveau mes remerciements pour l'occasion qui m'a été donnée de prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui. Je serais heureuse de discuter avec les représentants dans les jours à venir des évolutions politiques et militaires, et notamment des perspectives de la constitution d'un conseil présidentiel, en tant que prélude à une solution politique au Yémen. En fin de compte, nous ne devons pas oublier que le meilleur répit pour le peuple yéménite serait la fin de cette guerre et de ne pas s'y impliquer. Le Conseil ne doit pas l'oublier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Al-Deen de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Hans Grundberg, pour les efforts qu'il a déployés pendant son premier mois de travail. Ses démarches auprès d'un large éventail d'acteurs ont jeté des bases solides pour la relance du processus de paix. Nous sommes déterminés à l'aider et à mobiliser l'appui international en faveur du processus mené sous l'égide de l'ONU.

Je voudrais également saluer le retour du Premier Ministre et de tous les membres de son cabinet au Yémen. Les parties doivent maintenant œuvrer de concert pour garantir une présence durable du Gouvernement yéménite dans le pays. Comme l'Envoyé spécial du Secrétaire général l'a souligné, il faut que l'Accord de Riyad soit mis en œuvre pour consolider la stabilité, la prestation des services et le bon fonctionnement des institutions étatiques.

L'exposé de M. Ramesh, qui n'incite guère à l'optimisme, nous rappelle qu'après six ans de guerre, le peuple yéménite continue de souffrir en raison de la pire crise humanitaire d'origine humaine dans le monde. Il y a des limites à ce que l'aide humanitaire peut accomplir, surtout pendant une si longue période. Comme l'a souligné M. Rajasingham, nous avons besoin d'une solution politique pour mettre fin à la guerre, et nous avons besoin d'initiatives pour soutenir l'économie afin de réduire les besoins humanitaires.

Mme Al-Deen a brossé aujourd'hui un tableau très sombre de la situation à Mareb et a présenté des recommandations d'une grande portée. Nous sommes choqués par la poursuite de l'offensive des houthistes contre Mareb, notamment leur siège du district d'Abdiya

à Mareb. Les citoyens de Mareb ont été témoins d'un acte d'atrocité criminelle le 3 octobre lorsque les houthistes ont lancé une attaque contre le quartier densément peuplé d'el-Raouda à Mareb à l'aide de missiles, tuant deux enfants et faisant 33 blessés parmi les civils. En tant que Conseil de sécurité, nous devons faire davantage pression sur les houthistes pour faire cesser ces attaques odieuses et aveugles. Le respect du droit international humanitaire – notamment la protection des civils et l'assistance aux civils pour qu'ils quittent les zones de conflit – est impératif.

Nous condamnons également avec la plus grande fermeté les attaques transfrontières incessantes et injustifiables menées par les houthistes en Arabie saoudite, notamment l'attaque de drone du 8 octobre qui a fait 10 blessés à un aéroport civil à Jazan.

Enfin, nous voudrions exprimer notre profonde déception quant au fait que le Conseil des droits de l'homme n'a pas renouvelé le mandat du Groupe d'éminents experts sur le Yémen. La surveillance et l'application du principe de responsabilité sont essentielles dans toutes les situations de conflit. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter les droits humains et à mener des enquêtes en cas d'allégations de violations.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Hans Grundberg et M. Ramesh Rajasingham de nous avoir présenté un aperçu de la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous avons également suivi attentivement l'intervention de M^{me} Maysaa Abdulrahman Shujaa Al-Deen.

Nous continuons à suivre de près la grave crise militaire et politique au Yémen. La situation est particulièrement préoccupante à la frontière entre les provinces de Mareb et de Chaboua, où de nouveaux affrontements violents ont eu lieu récemment entre les houthistes et les groupes loyaux au Président du pays.

Nous avons écouté attentivement l'évaluation de Hans Grundberg suite à sa première « immersion » dans son travail d'Envoyé spécial. Il était particulièrement important d'entendre son avis sur les contacts qu'il a eus avec les parties yéménites. Nous avons également salué la perspective de l'Envoyé spécial sur la coopération du Yémen avec les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus qu'après ces contacts exploratoires, il se mettra activement au travail pour établir un dialogue entre les parties au conflit.

De notre côté, nous continuerons d'appuyer les efforts de l'ONU. Nous entendons continuer à encourager activement les autorités officielles yéménites et les dirigeants du mouvement houthiste (Ansar Allah) à adopter une approche constructive et à se montrer prêts à faire des compromis.

Nous sommes favorables à l'ouverture de négociations yéménites sous les auspices de l'ONU sur la question de la future composition politique du pays, dont le résultat serait un règlement global et à long terme du conflit, qui tiendrait compte des intérêts de l'ensemble des principales forces politiques yéménites. Nous considérons notre objectif final commun comme une solution globale et à long terme aux nombreux problèmes auxquels le Yémen est confronté et qui sont, en grande partie, ressentis par les États voisins également.

Nous restons particulièrement préoccupés par la situation socioéconomique désastreuse du pays. Les données décourageantes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sont éloquentes. Nous confirmons la nécessité de lever les restrictions sur la livraison de vivres, de médicaments et d'autres biens vitaux dans toutes les régions du pays.

Nous sommes gravement préoccupés par les attaques en cours contre des biens civils, y compris sur le territoire de l'Arabie saoudite. Nous demandons instamment aux parties au conflit de se conformer sans détour aux dispositions du droit international humanitaire et de s'abstenir immédiatement et totalement de mener des hostilités qui entraînent la destruction d'infrastructures non militaires et font des victimes parmi la population civile.

Nous espérons que le problème du pétrolier *FSO SAFER* sera bientôt résolu, une fois réglés les désaccords techniques restants. Nous appelons les parties impliquées dans cette affaire à suivre une approche constructive.

En conclusion, je voudrais également noter les efforts des États de la région qui sont prêts à fournir une médiation dans le processus de paix yéménite. Nous rappelons également la résolution 598 (1987) et d'autres initiatives visant à stabiliser la sous-région, notamment le concept russe actualisé de sécurité collective dans la région.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai écouté attentivement les exposés.

Récemment, les hostilités se sont intensifiées entre les parties au conflit au Yémen. La Chine est extrêmement préoccupée par cette situation et demande

instamment à toutes les parties de s'engager immédiatement à instaurer un cessez-le-feu, de mettre fin à la violence et, en particulier, de mettre rapidement un terme aux combats à Mareb.

Dernièrement, le Représentant permanent de l'Arabie saoudite a contacté le Président du Conseil à deux reprises pour l'informer des attentats commis, d'une part, contre l'aéroport d'Abha, le 6 octobre, et, d'autre part, contre l'aéroport King Abdul Aziz, le 8 octobre. La Chine condamne toutes les attaques contre les civils et les installations civiles et exhorte toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à protéger les groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

Le 28 septembre, le Premier Ministre yéménite et d'autres hauts fonctionnaires sont rentrés à Aden, ce dont la Chine se félicite. La Chine soutient l'administration active du Gouvernement yéménite à Aden. Toutes les parties concernées doivent appliquer pleinement l'Accord de Riyad, maintenir la sécurité et la stabilité à Aden et créer des conditions favorables pour que le Gouvernement prenne des mesures visant à améliorer l'économie et les moyens de subsistance de la population. J'espère que le Gouvernement yéménite utilisera pleinement les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international et l'aide humanitaire de la communauté internationale pour stabiliser la valeur du rial yéménite, réduire le coût de la vie pour la population et assurer les services de base.

L'atténuation de la crise humanitaire au Yémen est une tâche commune à laquelle la communauté internationale est confrontée. La Chine se félicite de la tenue de la conférence d'annonces de contributions humanitaires pour le Yémen qui a eu lieu pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale le mois dernier et espère que les pays donateurs verseront leurs contributions dès que possible afin de maintenir en vie les projets d'aide humanitaire de l'ONU au Yémen. La communauté internationale a contribué des quantités massives de fournitures humanitaires au Yémen, et toutes les parties au Yémen doivent garantir l'accès humanitaire et la livraison de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin. Toutes les parties doivent également maintenir le fonctionnement des ports afin de garantir que les voies d'importation de denrées alimentaires, de pétrole et d'autres produits de base soient ouvertes pour répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Depuis qu'il a pris ses fonctions, l'Envoyé spécial Grundberg a établi des contacts actifs avec toutes les parties au Yémen, se rendant dans plusieurs pays de la région et faisant preuve d'un pragmatisme positif que la Chine apprécie. Nous encourageons l'Envoyé spécial à poursuivre ses discussions approfondies avec les parties, à promouvoir le dialogue entre le Gouvernement yéménite et les houthistes et à rédiger en temps utile une feuille de route pour le processus de paix, afin de donner un élan au règlement de la question yéménite.

Nous appelons toutes les parties à recevoir la visite de l'Envoyé spécial sans condition, à échanger des vues avec lui de manière franche et constructive et à travailler ensemble pour trouver une solution politique qui tienne compte des préoccupations de toutes les parties. L'Envoyé spécial pourrait souhaiter commencer par résoudre des problèmes spécifiques tels que les vols humanitaires à l'aéroport de Sanaa et le pétrolier *FSO SAFER* et promouvoir le rétablissement progressif de la confiance mutuelle entre les parties.

Il n'y aura pas de solution à la question yéménite sans la coordination et la coopération des pays de la région. Il est dans l'intérêt commun de ces pays de rétablir la paix et l'ordre au Yémen. La Chine appelle toutes les parties ayant une influence au Yémen à intensifier leurs efforts pour promouvoir les pourparlers de paix et à jouer un rôle plus actif.

M. Ben Lagha (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Grundberg, M. Rajasingham et M^{me} Shujaa Al-Deen pour leurs exposés.

Le long conflit yéménite a fait des morts et des blessés. Il a également provoqué des destructions et la détérioration de la situation humanitaire dans le pays. La communauté internationale attend une nouvelle phase dans laquelle toutes les parties au conflit s'engageront davantage en faveur de la paix et du calme, ce qui permettra de mettre fin aux affrontements, de garantir un cessez-le-feu et d'ouvrir la voie à la relance des pourparlers en vue d'un règlement politique pacifique qui mettra fin à la crise yéménite.

À cet égard, nous soulignons une fois de plus qu'il n'y a pas d'autre choix qu'une solution consensuelle inclusive qui réponde aux aspirations du peuple yéménite et lui évite toute nouvelle souffrance ou tragédie. Les années passées ont démontré que l'option militaire visant à imposer un statu quo ne peut que compliquer davantage la situation, faire plus de victimes, mettre en danger la vie de millions de personnes et exacerber la

dangereuse détérioration de la situation humanitaire. Nous appelons donc les houthistes à faire le choix de la paix, à cesser les combats et à participer positivement aux négociations sans aucune condition préalable.

La Tunisie exprime son soutien à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et l'encourage à poursuivre ses efforts auprès de toutes les parties en vue d'œuvrer à la résolution du conflit au Yémen. Nous exhortons toutes les parties au conflit à participer activement à la recherche d'un règlement politique et à la déclaration d'un cessez-le-feu global, afin de parvenir à une solution qui, avec le retour de la sécurité et de la stabilité, mette fin aux souffrances du peuple yéménite et préserve la souveraineté, l'indépendance et l'unité du Yémen.

Compte tenu des conditions actuelles sur le terrain, la Tunisie condamne la poursuite des offensives des houthistes contre Mareb et le siège des civils qui pourraient provoquer une catastrophe humanitaire imminente et compromettre les chances de paix. Nous appelons donc les parties au conflit à respecter les dispositions du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et également à épargner les civils et les installations civiles.

La Tunisie condamne fermement la poursuite des offensives houthistes contre le Royaume d'Arabie saoudite et le ciblage de ses installations civiles, y compris les récentes attaques contre les aéroports d'Abha et de Jazan ainsi que d'autres sites et cibles civiles. Ces attaques sont inacceptables car elles mettent en péril la sécurité et la stabilité de la région et entravent les efforts et les initiatives visant à apaiser les tensions et à stopper l'escalade.

La situation humanitaire au Yémen continue à se détériorer et constitue une source de grave préoccupation, d'autant que la crise s'accompagne d'une détérioration des conditions économiques et des moyens de subsistance en raison de la poursuite des combats et de l'interruption des opérations de secours et d'aide humanitaire. Les derniers indicateurs signalent des difficultés croissantes à se procurer les denrées alimentaires de base, ce qui accroît le risque d'insécurité alimentaire, qui menacerait désormais 16 millions de personnes.

En parallèle, la situation en matière de santé publique se dégrade et le taux d'infection à la maladie à coronavirus (COVID-19) augmente. Des millions de personnes sont ainsi exposées au risque de contracter d'autres maladies. La communauté internationale doit se

mobiliser pour intervenir rapidement et pour répondre aux besoins médicaux. Des vaccins doivent être fournis et l'aide humanitaire et médicale doit parvenir sans obstacle aux personnes qui en ont besoin. Il faut garantir un financement suffisant pour poursuivre la mise en œuvre du programme d'aide humanitaire et soutenir les efforts visant à répondre aux besoins urgents de la population yéménite, d'autant plus que les organismes de secours signalent que près de 11,6 millions de personnes ont d'urgence besoin d'une assistance médicale.

Enfin, il faut aussi s'occuper d'urgence de la question du pétrolier *FSO SAFER*, qui représente une grave menace susceptible de provoquer une crise environnementale, économique et humanitaire sans précédent dans la région. Nous demandons que des mesures spéciales soient prises pour permettre aux experts des Nations Unies d'accéder au navire et d'effectuer une inspection technique le plus rapidement possible.

M^{me} Tra Phuong Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les intervenants pour leurs déclarations éclairantes, et je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

En ce qui concerne le processus de paix et de sécurité, nous nous félicitons de la première visite effectuée dans la région par M. Hans Grundberg en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général. Tout comme ses rencontres avec les Gouvernements de l'Arabie saoudite, d'Oman et du Yémen, ses récentes conversations avec les jeunes et les femmes yéménites témoignent de sa ferme volonté d'œuvrer pour un processus politique inclusif dans le pays. Nous encourageons les partenaires régionaux et les parties concernées à continuer de soutenir ses efforts de paix.

Dans l'intervalle, toutefois, nous restons préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité au Yémen et au-delà de ses frontières, alors que les combats militaires se sont intensifiés depuis le début de l'année, faisant de nombreuses victimes des deux côtés, parmi lesquelles des femmes et des enfants.

Nous nous joignons aux autres États Membres pour condamner les attaques qui ont visé les convois de représentants du Gouvernement yéménite, faisant six morts et sept blessés à Aden dimanche dernier. Nous condamnons également les attaques récentes contre deux aéroports civils et d'autres biens civils en Arabie saoudite. Nous sommes préoccupés par le fait que

ces attaques, ainsi que l'escalade militaire, continuent d'exacerber la situation au Yémen et de compromettre la stabilité dans la région.

Dans ce contexte, nous exhortons toutes les parties concernées à cesser immédiatement les violences, à entendre l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu dans tout le pays, à reprendre le dialogue et à collaborer de bonne foi avec l'Envoyé spécial et son équipe en vue d'un règlement politique global du conflit au Yémen. En attendant, la communauté internationale et les partenaires régionaux devraient créer des conditions favorables et un environnement propice à la médiation et aux négociations entre les parties sous l'égide des Nations Unies.

Parallèlement, toutes les parties sont tenues de mettre pleinement en œuvre l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad.

En ce qui concerne la question humanitaire, grâce aux informations fournies par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire au Yémen, nous en savons davantage sur la réalité sur place et la gravité de la situation humanitaire dans le pays.

Outre les combats prolongés et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'effondrement de l'économie et des infrastructures, notamment l'incapacité de fournir des services essentiels et l'insécurité alimentaire, ont exacerbé la crise au Yémen.

Par ailleurs, les informations relatives aux graves violences commises contre des enfants, comme l'indique le récent rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé au Yémen (S/2021/761), sont consternantes.

Dans ce contexte, nous appelons à la pérennisation de l'aide humanitaire et des autres formes d'appui nécessaire apportées au Yémen. L'aide et les travailleurs humanitaires doivent bénéficier d'un accès sans entrave au Yémen. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, protéger les civils, y compris les femmes et les enfants, et mettre en œuvre la résolution 2573 (2021), notamment en protégeant les infrastructures civiles. Nous devons mettre fin aux meurtres et à la violence qui visent les enfants, qui sont l'avenir du Yémen.

Enfin, sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, le risque d'une marée noire et ses conséquences pour la région, notamment pour la mer Rouge, ne peuvent être ignorés. Nous devons agir pour éviter une catastrophe

environnementale et humanitaire. Nous devons le faire rapidement et de toute urgence. Par conséquent, nous demandons instamment aux milices houthistes de travailler de manière résolue avec l'ONU et de permettre à l'équipe des Nations Unies de procéder à une inspection du pétrolier et d'effectuer des réparations sans délai.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique se félicite de la présence de l'Envoyé spécial Hans Grundberg et lui apporte tout son soutien. Nous remercions également M. Ramesh Rajasingham et M^{me} Maysaa Al-Deen pour leurs commentaires.

Voilà près de sept ans que la population du Yémen subit les conséquences de ce conflit. La situation actuelle est inquiétante : près des deux tiers de la population ont besoin d'une aide humanitaire et plus de 400 000 enfants souffrent de malnutrition sévère. La violence est permanente et s'intensifie. Ansar Allah poursuit son offensive sur Mareb, avec de fréquentes attaques contre les infrastructures civiles. Depuis plusieurs jours, le district d'Abdiya fait l'objet d'un siège tactique, ce qui a pour conséquence que 35 000 personnes se retrouvent isolées, sans accès aux biens et services de base.

Les attaques contre l'Arabie saoudite se poursuivent, à l'image de celles qui ont visé les aéroports d'Abha et de Jazan au début du mois. De même, le 10 octobre, un attentat a été perpétré contre le Gouverneur d'Aden, attentat qui a coûté la vie à six personnes. Le Mexique condamne avec fermeté ces attaques et demande à Ansar Allah de mettre fin à la violence. Toutes les parties au conflit doivent faire preuve de la plus grande retenue, car sans un cessez-le-feu à l'échelle nationale, il sera impossible de répondre aux besoins humanitaires qui augmentent rapidement.

Il n'y a pas de solution militaire au conflit au Yémen. Le conflit armé compromet toute possibilité d'avancer vers un accord politique et une reprise économique absolument indispensable. C'est pourquoi nous exhortons les parties à observer un cessez-le-feu national, et appelons tous les États à respecter l'embarco sur les armes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil. Par ailleurs, ma délégation déplore les nombreuses violations des droits de la personne qui ont cours sur l'ensemble du territoire yéménite. Par exemple, le 18 septembre dernier, Ansar Allah a exécuté neuf personnes. Le Mexique est contre le recours à la peine de mort en toutes circonstances, car il s'agit d'une des plus graves violations des droits de la personne qui soient.

De même, le Mexique appuie les initiatives tendant à créer des procédures impartiales et indépendantes chargées d'enquêter minutieusement sur les violations du droit international humanitaire et des droits humains, dans le but d'identifier les responsables et de les traduire en justice. À cet égard, il est regrettable que le mandat du Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux du Conseil des droits de l'homme n'ait pas été renouvelé. Après sept années de conflit, il est impératif de lutter contre l'impunité et d'établir des mécanismes d'établissement des responsabilités. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de promouvoir une réconciliation sociale véritable.

Nous nous félicitons du retour à Aden du Premier Ministre yéménite, et espérons que le reste du Cabinet suivra bientôt. Dans ce sens, nous exhortons les parties à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord de Riyad.

Nous nous félicitons également des entretiens que l'Envoyé spécial a récemment eus avec des acteurs clés en Arabie saoudite, à Oman et au Yémen et qui, nous l'espérons, porteront des fruits.

Nous appelons de nouveau les parties à se mobiliser et à s'impliquer constructivement dans le processus de paix facilité par l'ONU, et encourageons une large participation au processus politique et aux initiatives de la société civile telles que l'association Jeel Albena pour le développement humanitaire, qui s'est récemment vu décerner la Distinction Nansen 2021 pour les réfugiés.

Je conclurai en renouvelant notre appel urgent à faire en sorte que le pétrolier *FSO SAFER* soit inspecté. Cette menace silencieuse pourrait avoir de graves conséquences environnementales, humanitaires et commerciales pour la région.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants que sont l'Envoyé spécial Grundberg, le Sous-Secrétaire général par intérim Rajasingham et M^{me} Al-Deen, que je remercie tout particulièrement de son exposé.

Aujourd'hui, je tiens tout d'abord à condamner fermement l'attaque odieuse perpétrée à Aden dimanche dernier, qui aurait visé un Ministre du Gouvernement et le Gouverneur d'Aden. Je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par cet acte lâche.

Le contexte politique et les conditions de sécurité dans le sud du Yémen suscitent toujours des préoccupations croissantes. Il est urgent que le dialogue reprenne

pleinement, dans le cadre de l'Accord de Riyad, entre le Gouvernement internationalement reconnu et le Conseil de transition du Sud, pour éviter une nouvelle détérioration d'une situation déjà fragile et manifestement instable. Nous nous félicitons du retour à Aden de plusieurs membres du Gouvernement, dont le Premier Ministre.

Nous déplorons la poursuite des hostilités et appelons une nouvelle fois à un cessez-le-feu à l'échelle nationale et, en particulier, à la fin de l'offensive houthiste sur Mareb, notamment ses quartiers résidentiels.

Les violences en cours dans le pays continuent de faire des morts et de menacer les vies humaines dans tout le Yémen. Elles entraînent le déplacement de milliers de personnes, en particulier des femmes et des enfants. Elles font également obstacle au travail crucial des artisans de la paix locaux et internationaux, dont les efforts constants en faveur de la paix doivent être appuyés.

Nous sommes profondément perturbés par les innombrables violations graves contre les enfants dont fait état le dernier rapport sur les enfants et le conflit armé au Yémen (S/2021/761). Comme Henrietta Fore l'a récemment déclaré au Conseil de sécurité (voir S/PV.8840), être un enfant au Yémen est un véritable cauchemar.

L'exécution récente, par les houthistes, de neuf Yéménites, dont un aurait été mineur durant sa détention, est atterrante. Elle s'inscrit en violation flagrante de la législation yéménite et des normes de droits humains. L'Irlande s'oppose sans équivoque à l'application de la peine de mort, dans tous les cas et en toutes circonstances. Nous soulignons une nouvelle fois que toutes les parties doivent honorer les obligations que leur fait le droit international.

Nous condamnons sans réserve également les attaques les plus récentes perpétrées par les houthistes contre le Royaume d'Arabie saoudite. Ces attaques doivent cesser.

L'aide humanitaire reste une bouée de sauvetage désespérément nécessaire pour des millions de Yéménites. L'Irlande appelle à permettre aux travailleurs humanitaires d'avoir un accès total, sans entrave et en toute sécurité à toutes les régions du Yémen.

La situation humanitaire désastreuse a également été fortement exacerbée par les réalités économiques, ce dont M^{me} Al-Deen nous a parlé tout à l'heure. Nous savons que lever les restrictions sur les importations de carburant et de denrées alimentaires et payer les traitements des fonctionnaires augmenterait considérablement

le pouvoir d'achat et le bien-être de nombreux Yéménites. Nous sommes pleinement favorables à l'adoption de telles mesures.

Nous savons tous que le pétrolier *FSO SAFER* continue de représenter une menace humanitaire et environnementale immédiate pour la population du Yémen et de la région. L'Irlande appelle de nouveau toutes les parties à prendre part, dans un esprit constructif, aux discussions qui permettront aux équipes des Nations Unies d'accéder dès que possible au pétrolier pour effectuer les réparations nécessaires.

Enfin, je tiens à dire que nous sommes profondément déçus que le Conseil des droits de l'homme ne soit pas parvenu, la semaine dernière, à renouveler le mandat du Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux sur le Yémen. Ce groupe était le seul mécanisme indépendant, international et impartial qui surveillait la terrible situation des droits humains au Yémen. De notre point de vue, en ne renouvelant pas son mandat, nous avons collectivement manqué à nos engagements envers le peuple yéménite. L'Irlande a toujours appuyé le Groupe avec force, et nous le remercions pour son action exemplaire dans des circonstances difficiles.

Au peuple du Yémen, qui a immensément souffert, je tiens à dire que l'Irlande ne relâchera pas ses efforts pour que les responsabilités soient établies et que les victimes obtiennent justice. Les Yéménites ne méritent rien de moins.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg, le Sous-secrétaire général par intérim Ramesh Rajasingham et M^{me} Al-Deen, du Center for Strategic Studies (Centre d'études stratégiques) de Sanaa. Je salue la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

Nous sommes profondément préoccupés par le nombre croissant de morts dû aux combats prolongés entre les forces gouvernementales et Ansar Allah à Mareb et dans d'autres régions du Yémen. Les hostilités en cours et le cycle de la violence assombrissent toujours plus les perspectives d'un cessez-le-feu.

L'instauration d'un cessez-le-feu complet pour mettre fin aux hostilités actuelles à Mareb, ainsi qu'en d'autres endroits du Yémen, doit être la priorité immédiate de la communauté internationale. À cet égard, nous apprécions les efforts déployés par l'Envoyé spécial

Grundberg pour mobiliser toutes les parties au conflit en faveur d'un cessez-le-feu national et de la reprise des négociations autour d'un règlement politique sans exclusive qui réponde aux aspirations de tous les Yéménites.

Des millions de Yéménites font les frais de ce conflit prolongé. La crise humanitaire sans précédent a été aggravée par la situation économique précaire. La baisse du taux de change de la devise a encore envenimé la situation en augmentant les prix des denrées alimentaires, du carburant et d'autres produits de base. J'insiste sur la nécessité urgente de s'attaquer aux conséquences économiques du conflit, car elles sont susceptibles d'exacerber le supplice de la population.

Nous sommes également préoccupés par les restrictions et les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire et d'autres produits essentiels, vers le Yémen comme à l'intérieur du pays. J'appelle toutes les parties à lever ces restrictions pour permettre à l'aide humanitaire de parvenir à tous les Yéménites. À défaut, les souffrances de la population yéménite, en particulier des femmes et des enfants, vont empirer.

Le financement des activités humanitaires est un autre domaine qui exige l'attention de la communauté internationale. Nous espérons que les annonces de contributions supplémentaires qui ont été faites à la conférence humanitaire de haut niveau qui s'est récemment déroulée en marge de l'Assemblée générale permettront de combler le déficit de financement du plan de réponse humanitaire 2021 pour le Yémen.

Je salue le retour à Aden du Premier Ministre yéménite. Nous espérons qu'il ouvrira la voie au retour du Cabinet au complet dans la capitale, et à la mise en œuvre de l'Accord de Riyad. Nous encourageons le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud à poursuivre le dialogue pour régler les problèmes que connaît l'application de cet accord.

Je renouvelle également l'appel de l'Inde en faveur d'une mise en œuvre intégrale de l'Accord de Stockholm. La persistance des violations du cessez-le-feu à Hodeïda est une source de préoccupation. Les restrictions à la liberté de circulation de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) font obstacle à la surveillance de ces violations du cessez-le-feu. Aussi exhortons-nous les parties concernées à les lever immédiatement. Nous saluons les efforts déployés par la MINUAAH pour reprendre les travaux du Comité de coordination du redéploiement et de ses mécanismes conjoints afin de mettre en œuvre l'Accord

sur Hodeïda. Il est important qu'un nouveau chef de la MINUAAH soit nommé dans les meilleurs délais afin de garantir que ces efforts se poursuivent sans entrave.

L'accord sur un échange de prisonniers fait également partie intégrante de l'Accord de Stockholm. Voilà un an, ce mois-ci, qu'un échange massif de prisonniers et de détenus par les parties au conflit a eu lieu. Outre l'impératif humanitaire, ces échanges constituent également une importante mesure de confiance. Si nous nous félicitons de l'échange de prisonniers réalisé grâce à la médiation locale, nous considérons également qu'il est nécessaire de mettre en place un mécanisme approprié pour ces échanges, comme le prévoit l'Accord de Stockholm.

L'Inde condamne la poursuite des attaques de missiles et de drones visant l'Arabie saoudite. Rien ne peut justifier le fait que des civils et des infrastructures civiles soient délibérément pris pour cible dans ce pays, en violation flagrante du droit international. Des Indiens figuraient parmi les civils qui ont été blessés dans les récentes attaques contre l'aéroport d'Abha. L'embargo sur les armes envisagé dans la résolution 2216 (2015) doit être strictement appliqué pour éviter que des attaques similaires ne se reproduisent à l'avenir.

Nous condamnons également le récent attentat à la voiture piégée à Aden, qui a visé des personnalités politiques de premier plan. Ces tentatives d'assassinat ciblé et d'autres attaques récentes à Aden risquent de déstabiliser plus encore la situation en matière de sécurité dans le sud du Yémen.

Une solution urgente au problème du pétrolier *FSO SAFER* est également nécessaire pour éviter une catastrophe environnementale imminente et pour garantir le transit maritime international sans interruption en mer Rouge.

La persistance de la violence, la menace du terrorisme, l'instabilité de la situation en matière de sécurité et l'augmentation du nombre de victimes civiles privent le peuple yéménite de la paix. Une telle situation retardera la reprise d'un processus de paix dirigé et pris en mains par les Yéménites. Nous exhortons toutes les parties à inverser ces tendances sur le terrain et à s'unir en faveur de la paix, de la sécurité et de la prospérité du peuple yéménite.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg, M. Ramesh Rajasingham et

M^{me} Shuuja Al-Deen de leurs observations et de leurs efforts continus. Je salue également la présence du représentant du Gouvernement yéménite dans la salle aujourd'hui.

Aujourd'hui, je me concentrerai sur quatre aspects de la situation au Yémen : l'offensive des houthistes, la situation à Aden, la situation économique et humanitaire, et la difficulté à appliquer le principe de responsabilité dans ce conflit.

Premièrement, les États-Unis restent profondément préoccupés par l'offensive des houthistes contre Mareb, où vivent plus d'un million de personnes déplacées. L'escalade dramatique a fait des centaines de victimes. En particulier, les États-Unis condamnent fermement l'attaque au missile lancée par les houthistes le 3 octobre contre Mareb, qui a tué deux enfants et blessé environ 33 autres civils. En outre, le siège d'Abdiya par les houthistes fait courir un risque grave à des dizaines de milliers de civils. Nous condamnons également les récentes attaques transfrontières perpétrées par les houthistes contre l'aéroport King Abdullah et l'aéroport d'Abha en Arabie saoudite, qui ont blessé plus d'une dizaine d'innocents. Ces actes odieux, qui visent le personnel civil des aéroports et les voyageurs, sapent les efforts de paix. Ces agissements sont contraires au consensus international et régional sur la nécessité de mettre un terme à la guerre et constituent le plus grand obstacle à la paix.

En cette période difficile, les États-Unis estiment qu'il est d'autant plus important que le Conseil de sécurité manifeste un appui indéfectible au travail de l'Envoyé spécial Grundberg et n'hésite pas à dénoncer l'obstruction des houthistes. Les houthistes ont toujours refusé de s'engager à respecter un cessez-le-feu, de discuter d'un règlement politique du conflit ou de coopérer de façon constructive avec l'ONU. C'est à nous, en tant que Conseil de sécurité, de faire pression individuellement et collectivement sur les houthistes pour qu'ils s'engagent véritablement dans le dialogue.

Deuxièmement, la situation à Aden et au-delà reste précaire. Les États-Unis condamnent l'attaque perpétrée contre des responsables du Gouvernement yéménite au cours de la semaine écoulée. Nous présentons nos condoléances aux familles de ceux qui ont été tués. Les Yéménites méritent la paix, et nous appuyons les efforts du Gouvernement yéménite pour rétablir la stabilité et améliorer la vie de tous les Yéménites. À cet égard, nous nous félicitons du retour du Premier Ministre à Aden. Les États-Unis demandent aux membres d'envisager

d'accorder un soutien financier ciblé afin d'appuyer les efforts que déploie le Premier Ministre pour améliorer la fourniture de services au peuple yéménite.

J'en viens à mon troisième point : la situation humanitaire et économique au Yémen est catastrophique et le peuple yéménite a besoin de notre aide. À l'heure actuelle, les Yéménites ne peuvent obtenir les services de base et sont pris au piège d'une spirale infernale. À cette fin, nous devons insister auprès des houthistes, du Gouvernement yéménite et de l'Arabie saoudite pour qu'ils permettent l'entrée et la distribution du carburant dans tout le Yémen à des prix abordables pour les Yéménites.

Le reste de la communauté internationale doit faire ce qu'elle peut. Nous sommes reconnaissants à l'Union européenne, à la Suède et à la Suisse d'avoir organisé la manifestation d'annonces de contributions qui s'est tenue le mois dernier. Pour notre part, comme le Secrétaire d'État Blinken l'a indiqué au cours de la semaine de haut niveau, les États-Unis ont débloqué une enveloppe supplémentaire de 290 millions de dollars d'aide humanitaire pour le peuple yéménite, ce qui porte notre total pour l'exercice 2021 à plus de 800 millions de dollars. Nous devons tous exhorter les pays donateurs à contribuer au plan de réponse humanitaire.

Quatrièmement et enfin, nous devons tenir toutes les parties responsables de leurs actes. Les informations faisant état de violations flagrantes des droits humains fondamentaux et de la primauté du droit dans les zones du Yémen contrôlées par les houthistes sont très inquiétantes, notamment l'exécution publique, le 18 septembre, de neuf personnes, dont un mineur. Les houthistes doivent respecter les droits humains fondamentaux, et tous les Yéménites doivent avoir accès à un procès équitable et à une procédure régulière conformément au droit international.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, les houthistes doivent cesser de négocier de mauvaise foi avec la communauté internationale et permettre à l'ONU de procéder à une inspection et à des réparations urgentes sans conditions ni délais supplémentaires. Ce sont eux qui porteront l'entière responsabilité en cas de fuite, de déversement ou d'explosion. Mais pire encore, c'est le peuple yéménite qui souffrira le plus.

Compte tenu de ce type d'agissements, les États-Unis, comme de nombreux membres du Conseil de sécurité, sont profondément déçus par ce qui s'est passé au Conseil des droits de l'homme la semaine dernière. Il est consternant que le mandat du Groupe d'éminents

experts sur le Yémen n'ait pas été renouvelé. Le peuple yéménite mérite que les auteurs de violations répondent de leurs actes.

Avant de terminer, je tiens à saluer le troisième rapport sur la situation des enfants dans le cadre du conflit armé au Yémen (S/2021/761), publié par le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés. Le rapport détaille les ravages que le conflit a infligés aux enfants du Yémen. Il n'incite vraiment pas à l'optimisme. Le conflit tue les enfants du Yémen, l'avenir même du Yémen. Ces enfants méritent la paix, une paix que seule une solution politique peut leur apporter.

M. Aougi (Niger) : Je remercie M. Hans Grundberg, M. Ramesh Rajasingham et M^{me} Shujaa Al-Deen pour leurs exposés.

La poursuite des hostilités, marquée notamment par l'intensification des combats à Mareb et Chaboua, l'attentat à Aden contre un convoi de responsables gouvernementaux ainsi que les attaques aux drones piégés ayant ciblé l'aéroport de Jazan dans le sud du Royaume d'Arabie saoudite, reste une source de préoccupation.

Le Niger condamne fermement les attaques répétées contre le territoire saoudien. Cette tendance, prônée par les houthistes, qui consiste à élargir le spectre de la violence au-delà des frontières du Yémen est inacceptable et doit cesser. À mesure que les affrontements se prolongent, le fossé entre les parties continue de s'élargir, rendant de plus en plus difficile le rapprochement entre elles.

Pour donner toutes ses chances à la relance du processus de paix, certaines exigences devraient nécessairement être remplies. Tout d'abord, les parties doivent s'engager en faveur d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale en mettant un terme à leurs hostilités dans le pays. Les parties doivent ensuite mettre en avant les seuls intérêts du Yémen et l'ensemble de son peuple en faisant les compromis nécessaires à même de faire avancer leurs discussions pour la relance d'un processus politique inclusif dans le pays.

Enfin, il est primordial que les acteurs régionaux ainsi que les membres du Conseil ayant une influence sur les parties continuent d'œuvrer pour les amener à la table des négociations. Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons espérer le retour de la paix au Yémen ainsi que l'amélioration de la grave crise humanitaire qui y sévit depuis plusieurs années.

Comme nous venons de l'entendre ce matin, la situation humanitaire continue de se détériorer. Nous appelons une fois encore les pays donateurs, et en particulier ceux de la région, à plus de générosité et de compassion à l'égard de la population tant éprouvée. L'amélioration de la crise humanitaire passe également par la levée des blocus liés à l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays.

M^{me} Gasri (France) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires pour leurs exposés, ainsi que M^{me} Al-Deen pour son témoignage et ses propositions.

La situation sécuritaire continue de se dégrader au Yémen. À Mareb et Chaboua, les affrontements meurtriers se poursuivent, voire s'intensifient dans certaines zones, entraînant de nouveaux déplacements de populations.

Les houthistes doivent renoncer à l'option militaire, qui ne fait qu'aggraver les souffrances de la population yéménite. Ils doivent également cesser leurs attaques contre le territoire saoudien. Ces attaques, et je pense notamment à celles des 7 et 8 octobre derniers contre les aéroports d'Abha et de Jazan, sont inacceptables. Elles menacent la sécurité du territoire saoudien et constituent une atteinte à la stabilité régionale. Nous condamnons également l'attaque qui a visé un convoi officiel à Aden et fait plusieurs victimes. Nous appelons à la mise en œuvre de l'Accord de Riyad pour apaiser les tensions dans le sud.

La population yéménite continue de payer chaque jour le prix fort du conflit. Les chiffres présentés par le Bureau de l'appui au Coordonnateur de l'action humanitaire parlent d'eux-mêmes : le mois de septembre a marqué un triste record s'agissant du nombre de victimes civiles.

Nous ne le répéterons jamais assez : la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, doit rester un impératif absolu. Tout doit être fait pour garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à l'ensemble des personnes dans le besoin. Nous appelons à la levée de l'ensemble des obstacles bureaucratiques. Nous appelons également à l'accélération de la campagne de vaccination contre la maladie à coronavirus afin de permettre un accès équitable à ce vaccin, et à intensifier les campagnes de sensibilisation.

Nous regrettons nous aussi l'absence d'accord au Conseil des droits de l'homme pour renouveler le mandat du Groupe d'éminents experts sur le Yémen, alors

que comme l'a bien rappelé la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, les exécutions extrajudiciaires, les détentions arbitraires, les actes de torture, les violences sexuelles, le recrutement d'enfants et autres violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire se poursuivent. Les auteurs de ces violations ne doivent pas rester impunis. Nous condamnons notamment l'exécution le 18 septembre de neuf personnes par les houthistes et réitérons notre opposition ferme et constante à la peine capitale, en tous lieux et en toutes circonstances.

Mon troisième point est que seule une solution politique globale et inclusive mettra fin à la guerre au Yémen. La France salue la mobilisation de l'Envoyé spécial, et notamment ses efforts pour relancer le processus politique et proposer un nouveau cadre de négociation grâce à sa première série de consultations au Yémen et dans la région. Je réitère le plein soutien de la France à son action et sa disposition à l'accompagner dans ses efforts.

Les paramètres internationaux, y compris les résolutions adoptées par le Conseil pour résoudre le conflit au Yémen, sont bien connus. Le processus politique devra être inclusif et permettre la participation des femmes et de l'ensemble de la société civile yéménite.

Nous demandons également aux houthistes de donner à l'ONU immédiatement et sans préconditions l'accès au pétrolier *FSO SAFER*, qui représente un risque écologique, économique et humanitaire majeur pour le pays et pour l'ensemble de la région. Le chantage exercé par les houthistes à ce sujet est inacceptable.

Pour finir, le Conseil peut compter sur le plein soutien de la France, y compris pour la réponse humanitaire. Nous resterons pleinement mobilisés pour mettre un terme à ce conflit.

M^{me} Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Nous tenons en premier lieu à remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Sous-Secrétaire général Ramesh Rajasingham de leurs exposés détaillés. Nous souhaitons également la bienvenue à M^{me} Maysaa Abdulrahman Shujaa Al-Deen, dont les recherches et l'analyse contribuent à nous donner un aperçu global de la situation au Yémen, renforçant ainsi les efforts visant à remédier aux complexités sur le terrain.

Alors que le mandat de Saint-Vincent-et-les Grenadines au Conseil de sécurité touche à sa fin, je me dois de dire qu'il est profondément regrettable que les hostilités au Yémen, ainsi que les attaques transfrontières

contre le territoire du Royaume d'Arabie saoudite, se poursuivent sans relâche et que la situation humanitaire reste une des pires au monde. Nous déplorons la poursuite des combats, qui touchent profondément les personnes les plus vulnérables au Yémen, notamment les femmes, les enfants et les personnes déplacées. La récente attaque à la voiture-bélier commise à l'aéroport d'Aden est un des nombreux exemples de la destruction que le conflit continue d'infliger à la population civile.

Néanmoins, en dépit de ces circonstances catastrophiques, il existe des raisons d'espérer, et ce, en partie parce que nous disposons d'une feuille de route qui facilite la fin de la guerre. Nous avons répété qu'il faut instaurer un cessez-le-feu immédiat pour ouvrir la porte au dialogue politique et que cela, grâce à diverses mesures de confiance, nous permettra de favoriser la création d'un environnement propice à ce dialogue. Nous avons reconnu que la réussite de ce dialogue est tributaire d'un processus dirigé et contrôlé par les Yéménites et centré sur eux. Il est également impératif que les parties au conflit manifestent véritablement leur responsabilité collective et leur volonté politique de privilégier l'avenir du Yémen et de mettre fin à la guerre. Tant que ce ne sera pas le cas, les situations humanitaire et économique catastrophiques persisteront.

Une opération humanitaire durable à même d'atteindre les personnes qui sont le plus dans le besoin est essentielle pour assurer la survie quotidienne du peuple yéménite. Nous saluons l'organisation le mois dernier par la Suède, la Suisse et l'Union européenne d'un événement parallèle de haut niveau qui a donné à la communauté internationale l'occasion de réaffirmer son attachement au peuple yéménite en mobilisant des fonds supplémentaires pour les opérations d'aide. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les annonces de contributions, et nous exhortons les acteurs concernés à verser ces fonds rapidement. La situation humanitaire est aggravée par l'état de l'économie, qui a été paralysée par le conflit. En raison des salaires non payés, de la dépréciation de la devise, du fort taux d'inflation et de la contraction de secteurs économiques importants, de nombreux Yéménites ne disposent pas des ressources nécessaires pour survivre au quotidien. Un appui extérieur est indispensable. Les relations de bon voisinage avec les pays de la région et l'ouverture des ports pour l'entrée des marchandises au Yémen, notamment le carburant, sont absolument essentielles en vue d'atténuer la souffrance humanitaire. Toutes les parties yéménites doivent agir de façon responsable et équitable s'agissant de la distribution des biens essentiels et du carburant.

Tout en soulignant la nécessité de relancer le processus politique, nous soulignons également que l'on ne pourra rétablir une paix durable sans appliquer le principe de responsabilité. En tant que communauté internationale, nous devons veiller à ce que les parties respectent leurs obligations en vertu du droit international, et nous devons également renforcer la capacité des institutions locales à garantir l'application du principe de responsabilité.

Avant de conclure, je souhaite revenir sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, qui a été abordée durant chaque séance du Conseil de sécurité consacrée au Yémen. Il est impératif que les parties concernées recherchent d'urgence une solution et que tous les acteurs qui ont de l'influence encouragent les parties à régler cette question au plus vite. Les conséquences catastrophiques d'une explosion ou d'une fuite doivent être évitées.

Pour terminer, nous voudrions réaffirmer notre appui à l'Envoyé spécial et à tous les partenaires qui œuvrent pour mettre fin à la guerre.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Sous-secrétaire général par intérim Rajasingham de leurs exposés. Je remercie également M^{me} Maysaa Shujaa Al-Deen de sa déclaration édifiante.

L'Estonie reste profondément préoccupée par les hostilités en cours au Yémen, qui se sont une fois de plus intensifiées ces dernières semaines, exacerbant les souffrances au peuple yéménite. Selon les informations fournies par l'ONU, 10 000 personnes supplémentaires à Mareb ont été déplacées au cours du mois dernier, soit le nombre mensuel le plus élevé de cette année.

Les pertes civiles auraient à nouveau atteint des niveaux élevés en septembre. Nous appelons toutes les parties à mettre immédiatement un terme aux hostilités, notamment l'assaut des houthistes contre Mareb. Nous condamnons fermement les attaques transfrontières répétées lancées par les houthistes contre l'Arabie saoudite, notamment les récentes attaques contre les aéroports d'Abha et de Jazan, où plusieurs civils ont été blessés. Toutes les parties doivent s'abstenir de mener des attaques aveugles contre des biens de caractère civil, car elles constituent une violation du droit humanitaire international.

Le peuple yéménite a suffisamment souffert. Le moment est venu pour le Gouvernement yéménite et les houthistes de coopérer de manière constructive avec

l'Envoyé spécial pour conclure un accord de cessez-le-feu durable, accompagné d'un processus politique inclusif, avec la participation des femmes et des jeunes. Nous nous félicitons de tous les efforts déployés à cette fin aux niveaux régional et international.

La situation dans les provinces méridionales reste également très fragile, comme le rappellent les affrontements qui ont eu lieu récemment près d'Aden, qui ont fait plusieurs victimes parmi les civils. Nous exhortons le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud à reprendre l'application de l'Accord de Riyad, qui est dans l'intérêt du peuple yéménite et constitue un élément essentiel pour avancer sur la voie de la paix d'une manière générale.

L'Estonie a été profondément déçue par le vote du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies du 7 octobre, qui n'a pas permis de proroger le mandat du Groupe d'experts éminents. Ces quatre dernières années, le Groupe a effectué un travail extrêmement important de surveillance de la situation des droits humains au Yémen. Il est dans l'intérêt du peuple yéménite que le principe de responsabilité soit appliqué pour les violations des droits humains et les atteintes à ces droits.

L'Estonie reste profondément préoccupée par les informations qui continuent de faire état de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits par toutes les parties au conflit, notamment la violence sexuelle et le recrutement et l'utilisation d'enfants. Le dernier rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé au Yémen (S/2021/761) expose une réalité tragique, à savoir que le conflit armé continue de donner lieu à des atrocités et de causer d'immenses souffrances aux enfants yéménites. Plus de 8 500 violations graves contre des enfants ont été enregistrées en 2019 et 2020.

En outre, le conflit continue d'exacerber la situation humanitaire. Nous appelons les parties à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et à se mettre d'accord sur l'importation de carburant et les importations commerciales par le port de Hodeïda.

Enfin, nous appelons de nouveau les houthistes à donner leur autorisation pour que des mesures urgentes soient prises en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, en vue de prévenir une catastrophe environnementale et économique.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général par intérim Rajasingham, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et tout particulièrement M^{me} Shujaa

Al-Deen, de leurs recommandations qui arrivent à point nommé. Les chercheurs et les journalistes yéménites indépendants jouent un rôle essentiel.

Nous remercions également l'Envoyé spécial Hans Grundberg de nous avoir fait en toute franchise le point sur sa visite au Yémen et ses discussions avec les acteurs régionaux et d'autres parties prenantes. Nous nous félicitons des efforts qu'il déploie pour promouvoir un processus plus inclusif, ainsi que de ses contacts directs avec le Groupe consultatif technique des femmes yéménites. La Norvège l'appuie pleinement, ainsi que les efforts qu'il déploie en sa qualité d'Envoyé spécial. Nous soulignons la nécessité pour les parties de coopérer de manière constructive et responsable à l'avenir, sans conditions préalables.

Nous ne pouvons que nous féliciter du retour du Premier Ministre Maen Abdulmalek Saeed à Aden le mois dernier. Toutefois, la situation en matière de sécurité reste préoccupante, comme l'illustre le récent attentat à la voiture piégée qui a suivi les affrontements à Aden. De telles attaques portent atteinte à la sécurité à Aden et aux perspectives de paix. Toutes les parties doivent créer un environnement favorable au bon fonctionnement du Gouvernement, et nous exhortons les parties à appliquer pleinement l'Accord de Riyad.

Les conditions de vie du peuple yéménite, au quotidien, continuent de se détériorer. La situation humanitaire demeure catastrophique. La situation économique ne s'améliore pas. Dans le sud, des inondations ont touché de nombreuses personnes et la pandémie se poursuit, avec très peu de personnes vaccinées. À tout cela s'ajoute le conflit armé. Ces conditions sont vraiment intenable.

Nous sommes vivement préoccupés par la poursuite des attaques transfrontières contre l'Arabie saoudite et par l'intensification de l'offensive des houthistes à Mareb et à Chaboua. Nous soulignons à nouveau la nécessité urgente d'une désescalade et d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. La situation humanitaire à Abdiya est particulièrement alarmante.

Par ailleurs, nous sommes profondément préoccupés par le rapport de l'UNICEF faisant état de l'augmentation du nombre d'enfants tués et blessés dans la région de Mareb. Le dernier rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé au Yémen (S/2021/761) fait également état d'une forte augmentation du nombre de cas de refus d'accès humanitaire aux enfants partout au Yémen. Il est essentiel de garantir un accès immédiat à

l'aide humanitaire et à la protection à tous les enfants yéménites. La Norvège appelle les parties belligérantes à Mareb et dans tout le Yémen à honorer leurs obligations au titre du droit humanitaire international, notamment la protection des enfants.

La Norvège regrette que tout récemment, le Conseil des droits de l'homme n'ait pas prorogé le mandat du Groupe d'éminents experts sur le Yémen. En mettant fin aux activités de ce mécanisme de l'ONU, nous tournons le dos aux victimes yéménites et nous renonçons à faire respecter le principe de responsabilité et à rendre justice.

Enfin, en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, nous sommes préoccupés par l'absence de progrès à son sujet alors que le risque de catastrophe augmente de jour en jour. Nous nous félicitons de la nomination de David Gressly au poste de Coordonnateur des opérations humanitaires pour le Yémen, et nous espérons que cela donnera l'impulsion nécessaire pour faire avancer le processus de recherche d'une solution.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Kenya.

Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, le Sous-Secrétaire général par intérim Rajasingham et M^{me} Maysaa Abdulrahman Shujaa Al-Deen de leurs exposés.

Je me félicite également de la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Comme cela a été le cas tout au long de son mandat au Conseil, le Kenya est profondément préoccupé par les derniers événements au Yémen, notamment la reprise d'une violence soutenue à Mareb et dans les districts de Sirouah, Rahaba, Mahiliya et Abdiya, qui continue de coûter la vie à des centaines de Yéménites chaque semaine ; l'attaque contre le convoi appartenant à la province d'Aden et au Ministère de l'agriculture et de la pêche, qui a fait six morts le 10 octobre ; la portée croissante des attaques transfrontières menées par les houthistes contre des installations civiles en Arabie saoudite, qui font des blessés parmi les civils ; l'exécution publique, le 18 septembre, de neuf hommes condamnés pour leur implication présumée dans le meurtre d'un haut responsable houthiste ; et l'escalade des hostilités et des offensives dans la région du sud, notamment à Chaboua et à Aden.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces actes de violence qui ont fait des morts et des blessés parmi la population civile innocente et entraîné la destruction de biens civils.

Nous maintenons notre position, à savoir qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit au Yémen. Le fait que certaines parties profitent des engagements diplomatiques intensifs pour multiplier leurs interventions militaires est assez inquiétant, car celles-ci cherchent à modifier la trajectoire des négociations par la violence.

Nous soutenons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour aider les parties à sortir de l'impasse actuelle et pour faciliter une solution politique. Toutefois, ses efforts seront vains si les Yéménites impliqués dans cette guerre civile destructrice ne font pas les compromis nécessaires, ne conviennent pas d'un cessez-le-feu effectif à l'échelle nationale et ne s'engagent pas à nouveau en faveur d'une solution politique négociée.

Les parties doivent se rappeler que c'est leur propre population vulnérable qui subit le plus gros des effets de la guerre. Nous notons que plus de 10 000 personnes, dont 70 % de femmes, ont été déplacées suite à la récente recrudescence des combats. Ces chiffres viennent s'ajouter à la population croissante en situation de détresse humanitaire. Cette crise humanitaire, comme nous l'avons entendu, est aggravée par la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous continuerons à demander instamment à la communauté internationale de fournir davantage d'aide humanitaire.

Mais j'ai été particulièrement frappé par l'exposé que nous a fait aujourd'hui l'intervenante de la société civile sur la proposition de mesures économiques et financières très concrètes. Alors que le Conseil de sécurité continue de discuter de la situation humanitaire, politique et sécuritaire, je pense qu'il est temps de souligner qu'il existe des mesures spécifiques et très pratiques qui peuvent, et doivent, être prises. Je souhaite donc joindre ma voix à celles des intervenants pour demander instamment à toutes les parties au sein de l'ONU et de la communauté internationale de commencer à reprendre certaines de ces propositions et de mieux les examiner.

Plus près de nous, ici à l'ONU, l'opération humanitaire doit fonctionner de manière plus efficace dans cet environnement difficile. Je demande également que l'on réfléchisse à ce que l'ONU peut faire de mieux dans la coordination et la fourniture de l'aide humanitaire.

Je voudrais conclure en parlant du pétrolier *FSO SAFER*. Cela fait presque un an que les houthistes ont accepté de permettre à l'équipe des Nations Unies d'inspecter ce pétrolier en décomposition. De là où nous nous trouvons au Kenya, au large de la côte de l'océan Indien,

où tant de nos marchandises transitent par les eaux de la mer Rouge, si cette catastrophe devait se produire, elle aurait un impact direct et négatif sur le peuple kényan et, avec lui, sur la population de toute la région. Il est essentiel que les houthistes comprennent que toute légitimité dont ils pourraient souhaiter jouir un jour serait détruite par le naufrage du pétrolier *FSO SAFER* et les effets que cela aurait.

Je souhaite également attirer l'attention sur les travailleurs du pétrolier *FSO SAFER*, qui travaillent dans des conditions extrêmement dangereuses et difficiles, avec beaucoup moins de soutien qu'ils n'en ont jamais eu auparavant. Je tiens à les applaudir pour le courage et le professionnalisme dont ils font preuve chaque jour pour protéger toute la région et le monde d'une catastrophe. Nous devons les remercier pour ce qu'ils font. Nous espérons qu'ils bénéficieront d'un soutien substantiel.

Je conclus en réaffirmant la solidarité du Kenya avec le peuple yéménite dans sa quête de paix et de sécurité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite, à vous et à votre délégation amie, beaucoup de succès. Je tiens à remercier votre prédécesseure, la Représentante permanente de la République d'Irlande, pour sa présidence réussie du Conseil le mois dernier. Je tiens également à remercier M. Grundberg et M. Rajasingham pour leurs exposés.

Je voudrais de revenir sur les propos de ma chère sœur, M^{me} Maysaa Al-Deen. J'espère qu'on pourra me donner un peu plus de temps. Elle a mentionné que le Gouvernement yéménite doit payer les salaires des employés dans les zones contrôlées par les milices houthistes. Cependant, elle a oublié de mentionner que les milices houthistes doivent déposer toutes les taxes et les revenus pétroliers à la Banque centrale du Yémen afin que le Gouvernement puisse assumer ses responsabilités, étant donné que c'est le Gouvernement yéménite qui paie les salaires dans les zones contrôlées par les houthistes, que ce soit dans le secteur de la santé ou de l'éducation, malgré des ressources très limitées.

Ce sont donc les houthistes qui pillent les ressources pour financer cette guerre futile, la perpétuer et tuer des Yéménites. Ils ont volé près de 16 milliards

de dollars à la branche de la Banque centrale du Yémen à Hodeïda. Ces revenus pétroliers avaient été déposés pour payer les salaires des employés du secteur public, en accord avec le Bureau de l'Envoyé spécial. Les houthistes ont volé cet argent pour financer leur guerre absurde. Dans un rapport de l'année dernière (voir S/2021/79), il est indiqué que les houthistes ont volé près de 1,8 milliard de dollars pour mener une guerre futile contre le peuple yéménite. Les houthistes utilisent la famine comme une arme.

En outre, M^{me} Al-Deen a fait des déclarations concernant la situation des communautés yéménites dans le Royaume frère d'Arabie saoudite. Le Gouvernement yéménite apprécie la solidarité de l'Arabie saoudite avec le peuple yéménite dans ces circonstances difficiles. Le Royaume d'Arabie saoudite a accueilli des millions de réfugiés yéménites qui ont fui le Yémen en raison de la guerre futile menée par les milices houthistes et a apporté son soutien au peuple yéménite à toutes les étapes. Nous apprécions grandement ce soutien dans les domaines économique et humanitaire. Le Royaume d'Arabie saoudite est l'un des plus grands soutiens et donateurs du plan de réponse humanitaire au Yémen, ce qui est connu de tous. Le Yémen apprécie cette aide. Nous apprécions également le soutien et les soins apportés aux millions de Yéménites vivant dans le Royaume d'Arabie saoudite. Le Royaume offre des facilités à tous ceux qui résident sur ses territoires. Ce que M^{me} Al-Deen a dit n'est pas vrai, et elle devrait revoir les sources sur lesquelles elle s'est appuyée.

La séance d'aujourd'hui coïncide avec l'anniversaire des deux glorieuses révolutions du Yémen, le 26 septembre 1962 et le 14 octobre 1963. Nous pensons que le peuple yéménite, qui a mené ces deux révolutions, est encore plus résolu et déterminé aujourd'hui à obtenir une victoire qui rétablisse la gloire des deux révolutions, préserve leurs acquis et reprenne leur cours pour atteindre les objectifs et les aspirations souhaités.

Le retour du système théocratique clérical, dans sa version houthiste, représente une menace pour le présent et l'avenir du Yémen ainsi que pour la paix et la sécurité internationales et régionales. Ces milices sont un outil aux mains du régime iranien, qui tient notre nation en otage des interventions iraniennes. Elles exportent l'expérience iranienne au Yémen, et le peuple yéménite rejette cette expérience. C'est un groupe armé qui croit en l'imposition de son droit divin par la force armée, et non par la liberté, la démocratie et la passation pacifique du pouvoir.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son attachement à la paix et sa volonté de mettre fin de la guerre, qui n'a apporté que souffrance et destruction. Nous espérons que les efforts de M. Grundberg contribueront à l'instauration d'une paix juste et durable fondée sur les cadres de références convenus pour une solution politique au Yémen, c'est-à-dire l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Tout au long de la période considérée, nous nous sommes engagés activement dans les efforts de paix. Le Gouvernement a fait de nombreuses concessions pour mettre fin au conflit. Cependant, les milices houthistes ont rejeté toutes les initiatives et propositions visant à mettre un terme à la guerre. Le Gouvernement yéménite était disposé et prêt à coopérer, mais au lieu de cela les houthistes ont poursuivi leur guerre futile et lancé des missiles balistiques qui ont détruit des habitations civiles et des camps de déplacés, tuant des femmes et des enfants, en plus d'utiliser déjà des drones et des mines proscrites.

Le mois dernier (voir S/PV.8854), nous avons évoqué les graves violations commises par les milices houthistes contre les civils et les personnes déplacées, et les membres du Conseil de sécurité avaient condamné ces crimes, qui constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, en plus de défier la volonté du Conseil et de la communauté internationale.

Mais cela n'a pas dissuadé les milices houthistes de poursuivre, voire d'intensifier, leurs crimes. Quelle faute ont commise les trois enfants, les femmes et les civils qui ont été victimes des missiles balistiques lancés par les houthistes sur le quartier de Raouda à Mareb ? Et cette femme enceinte qui a perdu ses deux jambes alors qu'elle gardait ses moutons parce qu'elle a marché sur une mine posée par les houthistes à Hodeïda ? Ou encore ces milliers de civils et de familles, parmi lesquels des enfants et des malades du cancer et ou souffrant d'insuffisance rénale, qui vivent assiégés dans le district d'Abdiya dans la province de Mareb ? De quoi sont-ils coupables ? Des attaques terroristes et un génocide sont commis contre les civils et les déplacés dans ce district. Il n'y a pas d'accès aux vivres, aux médicaments, au lait maternisé, à l'eau potable ni au carburant. Des mines

sont plantées et les civils risquent maintenant de mourir de faim. Tout cela sous les yeux et le silence honteux du reste du monde.

La ville de Taëz vit depuis sept ans sous le siège et les tirs aveugles et quotidiens des milices houthistes embusquées. Depuis cette salle, j'en appelle à la conscience humaine et au Conseil de sécurité pour qu'il assume ses responsabilités et prenne d'urgence des mesures pour lever le siège du district d'Abdiya, mettre fin aux crimes terroristes et sauver des milliers de vies civiles, femmes, enfants, malades et blessés.

Le monde a été témoin du crime horrible qui a vu l'exécution par les houthistes de neuf Yéménites innocents, dont un adolescent, une exécution sanglante et barbare qui n'est pas sans rappeler les crimes d'Al-Qaida et de Daech. Avant cela, c'est l'aéroport civil de Moukalla qui avait été pris pour cible et détruit. La maison du Gouverneur à Mareb, où vivaient des femmes et des enfants innocents, a également été touchée par des missiles. Les infrastructures et les biens civils du Royaume d'Arabie saoudite ont été attaqués à plusieurs reprises par des drones, comme récemment l'aéroport international d'Abha, la ville de Khamis Mcheït et l'aéroport King Abdullah à Jazan.

Tout cela révèle les véritables intentions des milices. Elles sont déterminées à faire la guerre, à détruire le Yémen et à tuer des Yéménites afin de mener à bien les visées expansionnistes de l'Iran dans la région, sans se rendre compte que les armes et la violence n'apporteront pas la paix, mais entraîneront au contraire de nouveaux cycles de conflit et de guerre qui aboutiront à une surenchère de victimes et de représailles.

La communauté internationale doit parler et assumer ses responsabilités pour faire taire l'arrogance des houthistes, arrêter le bain de sang et la destruction, permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et faire cesser la souffrance du peuple yéménite. Elle doit faire pression sur les milices houthistes putschistes et leurs commanditaires, et faire respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Si le Conseil n'exerce pas la pression nécessaire sur les houthistes et leur sponsor, l'Iran, pour qu'ils fassent le choix de la paix, alors ni le monde ni le Conseil ne pourra sauver des millions de Yéménites des répercussions de la pire crise humanitaire au monde.

Tous ces crimes et violations qui continuent d'être commis par les milices houthistes contre les Yéménites sont autant de messages adressés à la communauté

internationale et au Conseil confirmant que ces milices ne croient pas en la paix et qu'elles ne peuvent survivre que dans le borbier de la guerre et du sang versé.

Nous renouvelons notre appel au Conseil pour qu'il protège les civils et les sauve du fléau de la guerre et des missiles balistiques et des armes lourdes qui les visent directement, et pour qu'il condamne les violations par les milices houthistes du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et de toutes les autres normes humanitaires.

Nous avons écouté attentivement M. Rajasingham décrire au Conseil l'étendue de la souffrance qu'endurent des Yéménites aujourd'hui et les effets potentiels si les houthistes ne cessent pas leur guerre et n'acceptent pas le cessez-le-feu, qui est la mesure la plus importante pour soulager toute cette souffrance humaine. J'en profite pour saluer l'action de l'ONU et des secouristes et travailleurs humanitaires au Yémen. Nous les invitons à renforcer leur partenariat avec le Gouvernement afin d'atteindre notre objectif commun qui est d'alléger la souffrance humaine. Nous devons aussi une nouvelle fois à la communauté internationale d'accroître le financement du plan de réponse humanitaire et d'apporter un soutien direct au Gouvernement yéménite afin qu'il puisse fournir des services et relever les défis économiques et en matière de développement. Nous appelons en outre la communauté internationale et les institutions financières internationales à appuyer les efforts du Gouvernement pour parvenir à la stabilité et au relèvement de l'économie, y compris par le versement de fonds destinés à l'aide humanitaire à la Banque centrale du Yémen, une mesure qui ne nécessite pas d'allouer de fonds supplémentaires et qui aura pour effet automatique de rehausser la valeur du riyal yéménite et de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, soulageant ainsi la souffrance humaine qui conduit des millions de Yéménites au bord de la famine.

Le retour du Premier Ministre et de plusieurs autres membres du Gouvernement dans la capitale temporaire d'Aden est une expression claire de la détermination du Gouvernement à travailler, même dans les conditions les plus difficiles, pour améliorer la sécurité et la stabilité et fournir des services à la population yéménite, ainsi qu'une illustration concrète de sa volonté sincère d'appliquer les dispositions restantes de l'Accord de Riyad, qui est une feuille de route et une garantie pour l'unité retrouvée du pays. Sa mise en œuvre aujourd'hui, et non demain, devrait soutenir le processus de restauration de l'autorité de l'État et permettre de faire face aux dangers qui pèsent sur chacun. Nous soulignons que les actes de terrorisme et de sabotage, dont le dernier en date a été la tentative d'assassinat contre le Gouverneur d'Aden et le Ministre de l'agriculture dimanche dernier, ne dissuaderont pas le Gouvernement et le peuple yéménites de s'opposer au coup d'État, de restaurer l'autorité de l'État et de s'attaquer aux défis économiques.

Nous avons déjà longuement parlé du pétrolier *FSO SAFER* et mis en garde contre le risque de marée noire ou d'explosion. Le Conseil a consacré deux réunions spécifiques à cette question, mais malheureusement les houthistes ont continué à se servir du pétrolier pour faire chanter la communauté internationale. Tout en réaffirmant que le Gouvernement est prêt à contribuer à tout effort pour sauver le Yémen, la région et le monde du danger que représente ce pétrolier, nous mettons en garde contre le fait de tomber dans le piège des houthistes en proposant de nouvelles solutions qui permettraient aux milices de temporiser et de poursuivre leur chantage pendant encore des années. Nous demandons donc au Conseil de prendre des mesures concrètes et énergiques pour faire pression sur les milices houthistes afin qu'elles cessent leurs atermoiements et autorisent l'équipe technique des Nations Unies à accéder au pétrolier pour procéder sans plus tarder à l'inspection et aux réparations nécessaires.

La séance est levée à midi.